

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 décembre 2021

Résultats des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous de Toulouse-Occitanie.

Les élections des représentants aux conseils d'administration des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) se sont déroulées entre le 6 décembre 8h et le 10 décembre 15h.

Pour le Crous de Toulouse-Occitanie, 5 listes étaient candidates : « Yes of CROUS », « UEC : Stoppons la dégradation de notre CROUS ! », « UNI : étudiez, on s'occupe du CROUS ! », « BOUGE TON CROUS avec l'AGEMP et tes assos », « Un CROUS pour toutes et tous, contre la précarité et pour gagner de nouveaux droits avec l'UET, l'UNEF et la CGT Étudiants 81 »

Pour la première fois, le vote a été réalisé par voie électronique : plus sûr, plus simple, plus rapide. Il est à noter qu'en raison de la pandémie le scrutin n'avait pu se tenir en novembre 2020, ni au début de l'année 2021 alors que les précédents élus avaient été élus pour 2 ans en 2018.

Le taux de participation pour le Crous de Toulouse-Occitanie corrigé des effectifs étudiants s'élève à 3,82%, et à 4,09% au niveau national. Ce taux correspond à 4 402 émargements, soit 98 blancs et 4 304 suffrages valablement exprimés, qui conduisent à la répartition suivante des 7 sièges au conseil d'administration

- **3 élus : « Un CROUS pour toutes et tous, contre la précarité et pour gagner de nouveaux droits avec l'UET, l'UNEF et la CGT Étudiants 81 »** : 1 554 suffrages soit 36,11%
- **2 élus : « BOUGE TON CROUS avec l'AGEMP et tes assos »** : 1 279 suffrages soit 29,72%
- **1 élu « UNI : étudiez, on s'occupe du CROUS ! »** : 582 suffrages soit 13,52%
- **1 élu « Yes of CROUS »** : 579 suffrages soit 13,45%

La liste « UEC : Stoppons la dégradation de notre CROUS ! » enregistre 310 suffrages (7,20%) et ne disposera pas de représentant au CA

Ces 7 élus deviennent des « grands électeurs », avec leurs homologues des 25 autres Crous. Ils éliront dans les prochaines semaines les huit représentants étudiants au conseil d'administration du Crous. Ceux-ci participent à la définition de la politique générale du Centre national et des Centres régionaux. Ils se prononcent sur le budget du Crous et les répartitions de crédits de l'État entre les Crous.

À propos du Crous de Toulouse-Occitanie

Le Crous de Toulouse-Occitanie est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Opérateur de l'État pour la vie étudiante, il inscrit son action au sein du réseau national des Crous et de la région académique Occitanie. Dans l'académie de Toulouse, le Crous est présent à Toulouse et dans 6 villes d'équilibre (Auch, Albi, Castres, Figeac, Millau, Tarbes).

Il dispose de 38 résidences et 46 points de restauration. Au quotidien, ses équipes contribuent à l'amélioration des conditions de vie de tous les étudiants et étudiantes en proposant un accompagnement social global : bourses et aides financières, action sociale, hébergement, restauration, accueil international, culture, jobs, animation et vie de campus. Avec ses différents partenaires, le Crous encourage également les initiatives étudiantes et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Contact presse

Crous de Toulouse-Occitanie

Hélène Franc

Tél : 05 61 12 54 85 / 06 88 05 52 79

Mél : helene.franc@crous-toulouse.fr
crous-toulouse.fr

58 rue du Taur - CS 67096
31070 Toulouse cedex 7